

FEUILLE DE ROUTE POUR UN ENGAGEMENT ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 2019-2021



Document public - Approuvée le (insérer la date)

Signée par : insérer la liste DUE, France et Italie

La Délégation de l'Union européenne (DUE) en République centrafricaine et deux États membres (la France et l'Italie) ont adopté la « Feuille de Route (FdR) de l'Union européenne pour l'engagement envers la société civile pour la période 2019-2021 ».

PARTIE I – BRÈVE ANALYSE DU CONTEXTE ET DES ENGAGEMENTS PASSÉS

En préalable à l'élaboration de la présente Feuille de route, la Délégation de l'UE en RCA a bénéficié du soutien de la facilité feuille de route (gérée par DEVCO, Unité A5) pour réaliser une analyse synthétique des enjeux et des caractéristiques de la société civile centrafricaine, qui est la base de la partie I de la Feuille de route. Le document figure en annexe de la FdR pour des informations plus approfondies sur cette partie.

LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La République centrafricaine (RCA) est un pays enclavé d'Afrique qui se situe au cœur d'une des régions les plus instables du monde. Le pays occupe la dernière place sur 188 pays classés au rapport mondial 2016 du Programme de Nations Unies sur le Développement (PNUD) sur le développement humain. Depuis son indépendance en 1960, des crises politico-militaires à répétition, de plus en plus violentes (coups d'État, mutineries, rebellions, contentieux électoraux) ont ébranlé les structures institutionnelles de l'État, les fondements socio-économiques du pays, et constitué un puissant frein à la construction d'un véritable État de droit. La situation sécuritaire reste tendue dans l'ensemble du pays. Il existe une faible présence de l'État sur toute l'étendue du territoire, qui ne lui permet pas d'assurer toutes ses fonctions. Les Organisations de la Société Civile (OSC) centrafricaines sont un acteur incontournable, conséquence de l'affaiblissement des services étatiques. De très nombreuses petites OSC sont actives, en milieu urbain et rural, dans des domaines variés tels que l'accès aux services de base, l'accompagnement social, l'environnement, etc. Toutefois, leur rôle se limite généralement à la prestation de services. Au niveau national, il existe néanmoins pléthore d'organisations faitières et plateformes qui sont très divisées, à cause de conflits internes de leadership. De plus, leur forte dépendance des financements extérieurs pour la réalisation de leurs activités les a conduits à un esprit de concurrence plutôt qu'à une collaboration ou une structuration entre elles.

ENVIRONNEMENT PROPICE

Le régime général des associations, qui fixe les règles relatives aux conditions générales d'enregistrement, fonctionnement et dissolution des associations en RCA date des années soixante. Il existe une centralisation pour l'agrément définitif au niveau Ministère de l'Intérieur à Bangui, qui représente un frein pour les associations en dehors de la capitale. Il faut souligner l'existence d'un vide dans le dispositif juridique actuel régissant les organisations faitières et les réseaux. Un nouveau projet de Loi portant sur le cadre institutionnel et juridique des ONG est à la commission des lois de l'Assemblée Nationale et semble pouvoir être adopté dans les sessions de 2018. Les préoccupations principales exprimées par les OSC et les ONGI sont d'une part le risque d'une « bureaucratisation » excessive qui, tenant compte du manque de capacités actuelles des ministères/départements techniques d'État, fait craindre des délais opérationnels de mise en œuvre importants face aux multiples urgences à gérer dans la situation actuelle. Par ailleurs, elles ont également manifesté le besoin de participer au processus d'élaboration des projets de textes d'application de cette nouvelle Loi. Elles ont demandé l'appui de l'UE et ses EM à l'élaboration d'un décret portant sur l'applicabilité de la nouvelle Loi, puis le soutien dans la vulgarisation et l'appropriation des parties prenantes de ces textes légaux.

Le cadre institutionnel de suivi des activités des OSC concerne d'une part la Direction des affaires politiques et administratives (DAPA) au Ministère de l'Intérieur et d'autre part, le Secrétariat Permanent aux ONG (SPONG) au Ministère du Plan, qui sont confrontés à de fortes difficultés de capacités en matière de coordination et de suivi/évaluation des projets exécutés par les OSC, mais aussi un manque criant de moyens de travail. La connaissance

insuffisante des textes législatifs et l'ignorance de la population vis à vis de leurs droits et devoirs représentent des faiblesses majeures du cadre légal. Par ailleurs, l'information disponible est de qualité douteuse, incomplète et/ou de difficile accès.

PARTICIPATION

La collaboration entre les OSC et les pouvoirs publics est demeurée pendant longtemps limitée au domaine social (principalement éducation, santé, eau et assainissement). Il existe une absence de la part du gouvernement d'obligation de rendre compte et un manque de transparence dans la gestion de l'action publique et surtout une incompréhension du rôle de la société civile. La participation à l'action publique reste encore limitée et l'engagement des OSC dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement est aussi restreint. Le dialogue est organisé communément selon les circonstances et les besoins, et rares sont les espaces formellement constitués et/ou institutionnalisés (fonction seulement consultative, avec un nombre limité de participants, sans aucun mécanisme de rétro-alimentation, etc.). Comme dans des autres secteurs, l'absence de compétences appropriées pour débattre efficacement des thèmes abordés est aussi, souvent, à l'origine de la faible contribution des OSC à ces instances. Par ailleurs, la difficulté des OSC de mobiliser les populations de manière efficace et durable, en raison de la faible conscience politique de ces populations et de leur ignorance vis-à-vis de leurs droits fondamentaux, représente un frein important à la mobilisation citoyenne.

Néanmoins, la participation active des plateformes, notamment d'organisations de femmes et de jeunes dans les 16 préfectures du pays, lors de la préparation du Forum de réconciliation et dialogue national à Bangui en mai 2015, ainsi que lors de la Conférence internationale de Bruxelles en novembre 2016, ont représenté une avancée importante vers l'engagement de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques en RCA. En effet, lors de la Conférence de Bruxelles, le Chef de l'État fit une déclaration politique officielle promettant une collaboration renforcée avec la société civile pour la mise en œuvre des principaux projets du Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA)¹. Pourtant, alors que les principales plateformes des OSC se sont impliquées dans l'élaboration du RCPCA en menant des consultations dans une grande partie du territoire grâce à leurs antennes décentralisées, aucun indicateur n'a été défini pour laisser l'espace de suivi aux acteurs de la société civile.

Dans le cadre de la première revue annuelle fin 2017, un suivi collectif a été fixé avec la société civile, mais quelques mois après, on constate qu'il tarde à se matérialiser pour que les OSC puissent aussi participer du suivi effectif du Plan de relèvement. Dans ce sens, les acteurs internationaux (PTF, ONGI) ont un rôle à jouer dans le renforcement de cette volonté politique à travers les cadres d'échanges existants comme les comités de pilotage des différents programmes, les clusters humanitaires avec les différents ministères sectoriels, les différents groupes de travail des réformes en cours, etc., afin d'aider à créer des passerelles de dialogue et de compréhension entre l'État et les OSC.

CAPACITÉ

La grande majorité des OSC centrafricaines se caractérisent par leurs faibles capacités organisationnelles, techniques et financières. D'autres défis majeurs sont (i) le degré limité de structuration interne, de planification stratégique et des capacités techniques, notamment les capacités de plaidoyer, de lobbying, d'interpellation et de négociation pour la défense des intérêts des communautés; (ii) le faible niveau de collaboration entre les OSC (dû à une logique de captation de fonds qui a entraîné un manque de vision, de stratégie et d'identité forte) ; (iii) la gouvernance interne des OSC (notamment manque de transparence dans la gestion financière, faible circulation interne de l'information, absence d'alternance dans les postes dirigeants, etc.) et (iv) la question de la légitimité des OSC (forte personnalisation du pouvoir, phénomène de « doubles casquettes » et parfois une « utilisation » par des politiciens). Les besoins de renforcement de capacités des OSC ne sont donc pas que de nature technique, mais aussi fortement liés aux défis de vision stratégique et participation démocratique des citoyens centrafricains. Les organisations faitières ont pour la plupart des capacités techniques insuffisantes avec une faible circulation de l'information entre les organisations, un faible degré de structuration et d'articulation entre le niveau national et local qui s'explique par leur faible capacité institutionnelle, leur faible capacité de communication interne et externe et bien entendu la situation d'insécurité générale. Il est important que ces structures puissent non seulement s'interroger sur leur vocation de service à leurs membres, mais surtout promouvoir une réflexion sur leur fonction de dialogue social et politique dans le contexte particulier du pays, ce dialogue étant malheureusement négligé en faveur d'une activité de recherche de financements.

¹ Dont les trois piliers prioritaires sont : 1) soutenir la paix et la réconciliation ; 2) renouveler le contrat social entre l'État et la population et 3) assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs

Toutefois, il est à signaler qu'il y a des dynamiques positives au sein de la société civile centrafricaine qui peuvent constituer un point de départ pour renforcer leur rôle comme acteur de gouvernance. Ainsi, on peut noter un engagement de plus en plus marqué d'acteurs de changement « sentinelles » ainsi que des prémices de coalition dans le secteur environnemental, dans la production de rapports alternatifs de droits humains, la médiation interreligieuse, des dynamiques prometteuses de mouvements de jeunes et de femmes engagés, etc.

LEÇONS APPRISSES SUR L'ENGAGEMENT DE L'UE (Délégation et Etats Membres présents en RCA) JUSQU'À PRÉSENT

La coopération européenne avec la société civile est surtout passée par des ONG européennes et par plusieurs générations de programmes de microréalisations. Dans une deuxième phase (à partir de 2000), l'UE s'est lancée dans des approches plus structurantes, qui visaient à combiner le développement local et la construction institutionnelle, articulée autour des communes notamment des Pôles de développement. Avec la crise politique de 2013, l'UE a privilégié un appui aux OSC comme prestataires de services étant donné la fragilité de l'État. Néanmoins, des efforts ont été faits ces dernières années pour développer une certaine participation des OSC dans les différents secteurs de coopération UE-RCA.

L'actuelle feuille de route marque la volonté de l'UE de pousser une approche plus stratégique d'appui à la société civile, appuyée par un premier programme ciblé d'appui institutionnel aux OSC locales. Ce programme a vocation à servir de "laboratoire" pour développer de nouvelles formes de dialogue, d'interaction et de réservoir de connaissances plus fines sur les dynamiques au sein de la société civile. Il permettrait de contribuer ainsi à l'émergence d'un réveil citoyen. Par ailleurs, dans le cadre du Fonds Bêkou, le programme pour la promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine intègre également une intervention spécifique pour appuyer les OSC, afin qu'elles puissent contribuer aux priorités et aux objectifs du RCPCA. De plus, la DUE dispose aussi de différents programmes et instruments thématiques (OSC&AL, IcSP et IEDDH) pour accompagner les OSC dans le processus de développement local, de démocratisation du pays, ainsi que pour soutenir les défenseurs des droits humains. Tous ces instruments de financement occupent une place essentielle pour maintenir la société civile au cœur de la gouvernance démocratique.

Au niveau de la coopération française en RCA, dans certains de ses domaines d'intervention, on note un rôle de la société civile au-delà de la prestation de services. En effet dans différents secteurs d'intervention : la santé, l'agriculture, la gouvernance forestière, le développement urbain, l'eau et l'assainissement, l'éducation et la formation professionnelle, la gouvernance démocratique entendue comme la promotion du dialogue dans les processus d'exercice et de contrôle citoyens (intégrant le dialogue communautaire participatif à la base, la participation et contrôle citoyens, plaidoyer sectoriels, renforcement capacitaire dans le domaine de la gestion de projets, promotion de la culture et des artistes, la sécurité alimentaire et promotion des activités génératrices de revenus dans des programmes de stabilisation etc.), la promotion et la protection des droits de l'homme est traitée de façon transversale. La France mettra en place un réseau de défenseurs des droits pour la promotion et la protection des droits de l'homme s'avère également nécessaires au processus de paix et de réconciliation.

Cet objectif semble s'intégrer davantage dans des projets pour renforcer les capacités des OSC locales en accompagnant leur structuration et en facilitant leur dialogue avec les pouvoirs publics. La mise en place d'une plateforme d'analyse et de dialogue dédiée à l'analyse, la prospective, le dialogue et la prise de décisions des acteurs publics et privés, et de la société civile en RCA est également en cours d'identification.

L'Italie est présente en tant que bureau de coopération en RCA depuis 2016. Il travaille particulièrement dans l'aide humanitaire à travers des ONG italiennes qui travaillent avec ses partenaires locaux dans les secteurs de l'agriculture, la santé, l'éducation et la protection aux déplacés et retournés.

Des évolutions qui sont tout à fait en ligne avec les messages politiques de la Communication de l'UE 492 de 2012 : « les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures ».

LES SOURCES PERTINENTES POUR APPROFONDIR LA COMPRÉHENSION DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CENTRAFRICAINE ET L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE.

- Communication COM(2012) 492: « Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures »

Documents sur la coopération Européenne en RCA:

- Programme indicatif national pour la RCA pour la période 2014-2020
- Document d'action de fonds fiduciaire du Programme de promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine.
- Compte-rendu de la réunion des réseaux et plateformes des ONG et partenaires / bailleurs internationaux, Délégation de l'Union européenne, 2016
- ECHO, RCA, aperçu des allocations 2016

Documentation sur la société civile de la RCA:

- Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine
- Projet de Loi régissant les organisations non gouvernementales en RCA
- Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017 – 2021 (RCPCA)
- *Contribution of civil society and non-state actors to recovery and peacebuilding in the Central African Republic (CAR); Brussels Conference for CAR November 2016*
- Rapport du groupe thématique gouvernance, commission préparatoire du Forum national de Bangui, 2015
- De la reconstruction à la réconciliation nationale : les défis de la sortie de crise centrafricaine, Fondation pour la recherche stratégique, 2015
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des initiatives de la société civile, capitalisation du programme ARCOSCAL-PDD, CIDR (2015)
- Initier une approche Pôle de développement à travers l'élaboration d'une chartre du territoire du programme ARCOSCAL-PDD, CIDR (2015)
- Analyse citoyenne du projet de budget de l'état gestion 2017 ; FADEC, LCDH et OKAPIF ; décembre 2016
- Promouvoir le dialogue intercommunautaire et la cohésion sociale à Zémio, SFCG, 2016
- Soutenir des partenariats pour une paix durable en RCA, CSPPS, 2017
- Rapport d'évaluation de l'Etat de droit en RCA, ILAC (2017)
- L'aide légale en RCA, état des lieux, ASF, 2016

PARTIE II – STRATÉGIE UE ET PLAN D’ACTION POUR L’ENGAGEMENT ENVERS LES OSC

PRIORITÉ 1 : Les organisations de la société civile engagées comme acteurs de la gouvernance démocratique et du développement humain évoluent dans un environnement favorable.

Le défi : Il y a un consensus général que le cadre légal régissant les OSC en RCA est obsolète, contient des dispositions contraignantes et ne favorise pas l’émergence d’une société civile comme acteur de gouvernance

PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>Le cadre légal régissant les libertés publiques et les activités des OSC est appliqué de manière uniforme et les réformes visant à son actualisation sont entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le partenariat effectif entre l’État et la société civile est ancré dans un cadre légal et institutionnel approprié au développement de la société civile centrafricaine, et les structures en charge de l’enregistrement et suivi (SPONG et DAPA) sont renforcées pour mieux jouer leur rôle 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à l’élaboration de la réforme du cadre juridique régissant les associations en RCA (modernisation de la Loi n° 61/233 du 27 mai 1961 réglementant les associations en RCA), y compris l’appui à sa mise en œuvre (appui à l’élaboration d’un décret portant sur l’applicabilité de la nouvelle loi des associations) Appui aux ONG et les Associations afin de vulgariser et s’approprier des nouvelles les régissant Mobilisation des OSC autour de la question de la révision du cadre légal et documentent des faits Suivi du processus sur la révision du cadre légal est amorcé et la société civile et les pouvoirs publics élaborent un projet de loi (y compris pour réduire la dépendance des OSC du financement extérieur). Appui à la société civile pour son développement institutionnel comme acteur crédible de la gouvernance démocratique Renforcer les capacités d'actions des organisations de la société civile centrafricaines ainsi que les relations entre la société civile et les structures étatiques Prise en compte des actions visant le renforcement des capacités des OSC dans les différents projets et programmes Appui institutionnel aux structures étatiques au niveau national et local afin qu'elles puissent assurer l’enregistrement des OSC et la coordination de leurs activités en matière de suivi et d’accompagnement (DAPA, SPONG) 	<ul style="list-style-type: none"> Séminaire national (Min. Administration territoriale- SPONG) via RePASOCC (2022) Dialogue régulier pour faire avancer le processus législatif (DUE/EM/Gouvernement) 2021-2022 Fonds Bêkou- réconciliation 17,5 M€ (composante appui institutionnel au SPONG et appui au renforcement des capacités des OSC) 2018-2021 Programme appui aux OSC 11ème FED 4,5M€ (Axe 1) 2021-2023

PRIORITÉ GLOBALE 2 : Développer une culture citoyenne (basée sur des droits et des obligations) et un dialogue constructif sur les questions liées à la cohésion sociale et la consolidation de la paix

Le défi : La méconnaissance des citoyens de leurs droits et devoirs représente un obstacle majeur pour l’exercice de la citoyenneté démocratique. Dans un environnement si conflictuel, le dialogue interreligieux et intercommunautaire semble une condition préalable pour bâtir une culture de la participation soutenable. En cela, les dynamiques de participation associative et culturelle (théâtre, musique, arts plastiques, contes, audio-visuels, etc.) est un moyen de renforcer le dialogue intercommunautaire et sensibiliser, éduquer à travers les arts, la culture et les populations vulnérables et illettrées à leurs droits fondamentaux.

<p>Les citoyens centrafricains sont mieux informés de leurs droits fondamentaux et devoirs en tant que citoyens, et leur participation à la vie publique (éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique) est améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les OSC dans leur rôle de conscientisation et de mobilisation citoyenne par la mise en œuvre d'actions d'éducation civique et de citoyenneté (en ciblant notamment les jeunes et les femmes) et contribuer à la restauration de la confiance entre les citoyens et les institutions publiques et l'ÉTAT. ▪ Soutenir les initiatives des OSC destinées à la promotion d'une culture citoyenne et démocratique, des droits de l'homme et de l'égalité des chances entre hommes et femmes. ▪ Les OSC participent activement du dialogue avec les autorités pour renforcer la législation sur la protection des droits de l'homme et des personnes vivant avec handicap, albinisme... ▪ Renforcer les capacités des OSC, notamment des Associations de Droits de l'homme (VFF, VSBG, handicap, albinisme, mariages précoces et forcé, traite des personnes, droit à l'école, pratiques droits de l'homme dans le milieu carcéral, l'observation des droits de l'homme (procès), etc et les organisations des femmes comme prestataires de services (appuis judiciaires e milieu policier très masculin, "cliniques" para-juristes, centres d'écoute, etc.) et comme acteur de veille et monitoring. ▪ Intégrer l'éducation à la citoyenneté dans le curricula du système éducatif formel de façon qu'elle fasse partie des compétences de base, ainsi que sur l'éducation non formelle (alphabétisation associations femmes, école accélérée, formation continue et professionnelle...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme OSC 11ème FED_ Axe2,_ 4M€ 2019-2021 ▪ Instrument Européen pour la Démocratie et les droits de l'homme (enveloppe pays) _ 4.8M€ <p>'FR : appui à la mise en place d'un système de communication de l'administration vers les citoyens) qui devrait être validée en 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet 11° FED, Secteur 2 (Réforme du secteur de sécurité et gouvernance démocratique), 43 M€ ▪ Projet ICSP/2018/397-324 CDH 4.1 mi EUR
<p>2.2 Soutenir la société civile dans un processus de consolidation de la cohésion sociale et de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux initiatives de dialogue intercommunautaire et interreligieux autour d'enjeux liés à la cohésion sociale et à la préservation de la paix. ▪ Renforcement du rôle des OSC dans l'élaboration des programmes sur la non-violence active auprès des jeunes acteurs de violence sociale et politique. ▪ Appuyer des OSC notamment des artistes, des radios communautaires à travers de l'art de proximité comme outil pour la cohésion sociale. ▪ Appuyer les OSC dans le domaine de la Justice et de l'Etat de droit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds Bêkou_ réconciliation, _ 17,5M€ 2019 ▪ Programme RePASOCC- Axe 2 2019-2020 ▪ Étude de l'Observatoire Pharos « placer les victimes au cœur de la reconstruction » (France) 2018 ▪ Projet 11e FED, Secteur 2 (Réforme du secteur de sécurité et gouvernance démocratique), 43 M€ 2018-2020 ▪ Programme Centre du Dialogue Humanitaire (CDH) issu du ICSP 2018-2019

PRIORITÉ GLOBALE 3 : Renforcer une participation effective des OSC dans le suivi et éventuellement la mise en œuvre des trois piliers du Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA), et renforcer leur contribution à la transparence budgétaire dans les secteurs d'appui de l'UE et ses EM

Le défi : L'évolution du dialogue entre l'État et la société civile suppose (i) que les OSC soient en mesure de produire des analyses de fond, d'être des forces de propositions, (ii) une ouverture de l'État à la participation de la société civile dans le cycle des politiques publiques. Le RCPCA représente une opportunité pour promouvoir que les différentes plateformes et les organisations faitières discutent ensemble et s'organisent pour participer aux trois piliers du RCPCA. L'implication des OSC dans le suivi des politiques et du budget au niveau sectoriel (programmation et suivi de l'utilisation des ressources, contributions aux politiques) est peu développée. Le manque de transparence sur les budgets publics est aussi une contrainte majeure pour que les OSC exercent leur contrôle.

PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>3.1 Améliorer la participation effective des OSC aux cadres et mécanismes existants de dialogue État-société civile à l'échelle nationale (notamment le suivi des politiques sectorielles dans le cadre des trois piliers du RCPCA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration d'une cartographie/mapping des OSC en RCA pour une meilleure connaissance de la société civile dans les domaines de concentration de la programmation conjointe (par secteurs) ▪ Soutenir un processus de participation inclusif des plateformes et réseaux des différentes familles d'acteurs qui représentent la société civile afin qu'elles puissent retrouver ses fonctions (la représentativité, une meilleure gouvernance interne, plus de transparence et redevabilité envers ses organisations membres) et une propre vision du futur du pays pour influencer l'agenda politique sur les "grands dossiers clés" qui les interpellent dans le cadre du RCPCA et des mécanismes de concertation et dialogue avec les pouvoirs publics.. ▪ Se servir des enceintes offertes par les programmes d'appui aux réformes sectorielles (éducation, santé, développement rural, environnement, justice et sécurité, etc.) pour développer des mécanismes de dialogue entre OSC et autorités publiques ▪ Soutenir des espaces de dialogue et d'échange formalisés entre OSC/ONGI/PTF <p>Il faut aussi les mobiliser sur la veille stratégique concernant la gouvernance politique, démocratique et économique pour une meilleure mobilisation et dialogue avec l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation du levier politique pour appuyer la participation des OSC dans le cadre de suivi stratégique du RCPCA. Programme RePASOCC 11ème FED 4M€- Axe 3 (2019-2021) ▪ Participation dans les différents Groupes de coordination sectoriels (Groupe local des partenaires de l'éducation, réunion de coordination du cluster Santé, Eau et assainissement, protection sociale...) ▪ Fonds Békou_ appuyer la participation transversale des OSC dans les différents programmes (Agriculture/Santé/Sécurité alimentaire/ Eau/ Protection sociale). TF Békou (2018-2020)

<p>3.2 Renforcer la société civile pour améliorer la transparence de la gestion des finances publiques et lutter contre la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la participation de la société civile aux instances publiques de régulation (comité national de lutte contre la corruption, Haute autorité de la bonne gouvernance, etc.) ▪ Soutenir les initiatives innovantes de la société civile pour la lutte contre la corruption ▪ Appuyer des initiatives des OSC pour familiariser les citoyens sur les questions budgétaires et la lutte contre la corruption et les malversations économiques et financières ▪ Renforcer les capacités des OSC pour assurer un suivi de la gestion de finances publiques et sur la redevabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation du dialogue politique pour l'intégration des OSC dans les instances de dialogue sur les réformes des finances publiques. ▪ Mesures d'accompagnement des appuis budgétaires 0.3M€
<p>PRIORITÉ GLOBALE 4 : la société civile contribue à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base, au développement économique et social inclusif et une meilleure gestion des ressources naturelles au niveau local</p>		
<p>Le défi : l'accès aux services sociaux de base (la santé, l'eau, l'hygiène, l'assainissement, l'éducation, la protection, etc.) est une excellente porte d'entrée pour favoriser la concertation entre acteurs impliqués dans les différents comités à l'œuvre (comité villageois, comité de Paix, comité de réconciliation, etc.), travailler sur la prévention ou la réduction des tensions communautaires, renforcer les capacités de communautés pour consolider la paix et pouvoir ainsi appuyer le processus de construction citoyenne et l'apprentissage de la bonne gouvernance</p>		
<p>PRIORITÉS SPÉCIFIQUES</p>	<p>ACTIONS</p>	<p>MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)</p>
<p>4.1 Appui à la construction et à la gestion de l'espace public suivant un logique multi-acteur de gouvernance locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir un processus participatif des OSC dans les discussions sur le Code des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives, et dans le suivi de sa mise en œuvre, une fois approuvée. ▪ Appuyer des mécanismes de concertation multi-acteurs de plaidoyer, de réconciliation et de sensibilisation pour réduire la méfiance entre les populations et les autorités locales. (Capitaliser les acquis du programme d'appui au renforcement des capacités des OSC et AL dans les pôles de développement de Sibut, Bouar, Bozoum et Paoua). ▪ Appuyer des initiatives émergentes de structuration d'OSC de femmes et de jeunes autour d'enjeux de gouvernance et de développement économique local; ▪ Appuyer les initiatives des OSC pour la création d'emploi des jeunes pour éviter l'enrôlement par les groupes armés et les criminels (plaidoyers, activités génératrices de revenus et formations pour des petits métiers, etc.) et contribuer à l'émergence d'une citoyenneté . ▪ Capitaliser des acquis des caisses de résilience en RCA (approche centrée sur les communautés agropastorales) qui vise la sécurité alimentaire et la promotion du dialogue intercommunautaire dans les voies de transhumance. ▪ Merci de préciser la mise en place d'initiative favorisant le dialogue et la médiation au sein des populations hôtes qui accueillent des peuls durant la transhumance et les déplacés car la tension intercommunautaire est de plus en plus fréquente et grandissante dans ces zones affectés par des conflits récents. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de solidarité prioritaire innovant M€ (France) ▪ Projets sectoriels au niveau local (où la gouvernance démocratique est traitée de façon transversale). (France) ▪ Fonds Bêkou- Développement rural (agropastoral/développement communautaire), sécurité alimentaire, 18 M€ ▪ Fonds Bêkou- projet de réhabilitation urbaine (THIMO) ▪ Programme Eau pour la Vie (P-PEV), 14 M€ 2018-2020 ▪ Projet d'appui au secteur entretien routier (PASER)- (THIMO 1,5 M€) ▪ Projets financés par la Coopération italienne dans les

		secteurs de l'agriculture, la santé, et l'éducation
4.2 Dans les zones les plus vulnérables, les OSC participent dans l'amélioration de l'accès des services de base	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer des initiatives d'accompagnement des OSC pour l'amélioration des services de base (appui technique, prestation de service en délégation, suivi et contrôle citoyen de l'action communale, etc.) intégrant le dialogue communautaire à la base ▪ Dans les zones affectées par les déplacés, appuyer les OSC pour qu'elles puissent collaborer avec les autorités locales afin de renforcer les capacités d'accueil des déplacés au sein des communautés locales. Appuyer des initiatives de médiation locale et dialogue intercommunautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DG ECHO (projets couvrant l'accès aux soins de santé, l'aide alimentaire/nutritionnelle, distribution d'eau potable, services d'assainissement, etc.) ▪ Fonds Bêkou- Programme de reconstruction économique et sociale en milieu urbain (PRESU)-AFD ▪ Projets financés par la Coopération italienne dans les secteurs de la protection aux déplacés et retournés. ▪ Programme ICSP/2018/397-598 OIM 10 Mi EUR
4.3 La société civile contribue à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les OSC qui permettent de renforcer les connaissances des populations sur les dispositifs de la loi forestière et sur les enjeux de la gouvernance des ressources naturelles (ex : dans le suivi de l'accord APV-FLEGT entre l'UE et la RCA) ▪ Appuyer les OSC qui interviennent dans le domaine des industries extractives : documenter les enjeux de l'extraction minière en termes de développement, appuyer les plaidoyers ▪ Intégrer la gouvernance forestière dans le curriculum scolaire (régulé et non régulé) Mettre en place des programmes universitaires de sensibilisation sur la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme Appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire FLEGT (Forest Law Enforcement Governance and Trade) 6,7 M€ ▪
PRIORITÉ GLOBALE 5: Renforcement des capacités des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs crédibles de développement		
Le défi : L'évolution du dialogue entre l'État et la société civile suppose que les OSC soient en mesure d'être des forces de propositions, de produire des analyses de fond fondées sur des données solides émanant d'OSC compétentes et indépendantes.		
PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
Développer les capacités organisationnelles, techniques et de proposition des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs capables et crédibles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude-diagnostic sur l'offre existante en matière de renforcement des capacités et d'accompagnement de proximité des OSC (y inclus universités, centres de renforcement des capacités, ONGI, etc.) en vue d'une capitalisation des expériences et de favoriser ainsi la mutualisation des expériences pour aller au-delà des formations classiques. ▪ Mise en place d'une « plateforme d'analyse et de dialogue » dédiée à l'analyse, la prospective, le dialogue et la prise de décisions des acteurs privés, publics et de la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds Bêkou- Réconciliation 17,5 M€ (composante appui aux OSC) ▪ Programme RePASOCC 11^{ème} FED- 4 M€ (Axe 4) ▪ Financement de l'Étude laboratoire analytique (France)

	<p>société civile en RCA. Plateforme de partage et analyse des informations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration participative d'une Charte de la société civile centrafricaine qui puisse constituer un cadre de référence en matière d'éthique et de déontologie pour le monde associatif en RCA. ▪ Mettre progressivement en place un dispositif pérenne et durable de renforcement des capacités techniques, d'organisation, de gestion, d'accès à l'information et de proposition des OSC basé sur l'offre existante de formation (universités, organismes de formation) pour qu'elles exercent plus efficacement leur rôle d'acteurs de gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'émergence et la consolidation d'espaces de discussions, d'échange (y compris des voyages d'études ciblés) et de concertation entre les OSC, ○ Appui à la production, l'accès à l'information, la capitalisation et la diffusion de l'information pertinente, des connaissances aux OSC et aux outils modernes de communication ; Mettre en place des mécanismes de gouvernance interne leur permettant d'être davantage crédibles, représentatives et légitimes dans leurs actions et leurs interactions avec les autorités. Les efforts apportés à la gouvernance interne (renforcement des capacités, transparence et information, chartes éthiques) favoriseront l'équité de genre dans les organes dirigeants des organisations. ▪ Mise en place graduelle d'un mécanisme multi-bailleurs durables de financement des OSC afin de renforcer la viabilité financière de la société civile locale. ▪ Soutenir le renforcement des capacités des OSC de manière transversale dans toutes leurs interventions ▪ Inclusion d'un volet société civile affecté de crédits dans chacun des programmes ou appuis sectoriels de l'UE, afin de garantir : (a) une réelle implication de la société civile dans l'identification des besoins prioritaires et dans l'élaboration des politiques et programmes ; (b) le renforcement de l'expertise des OSC et l'élaboration de stratégies d'action ; (c) un contrôle citoyen des programmes et de l'action publique, au niveau national, régional et local ; (e) un suivi - évaluation des programmes et de l'action publique axé sur la qualité et l'équité ▪ Mettre une charte de fonctionnement de la société civile ▪ Mécanisme de labélisation et référencement via la maison de services, validé par le Ministère et les PTF intervenant en appui aux OSC locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'appui à la mise en place de la plateforme d'analyse et de dialogue AFD (France)
--	--	---

PARTIE III– SUIVI DU PROCESSUS ET DE LA STRATÉGIE

INDICATEURS DU PROCESSUS		
INDICATEUR	CIBLE	INFORMATION DE LA LIGNE DE BASE ET AUTRES COMMENTAIRES
Implication des États membres dans la FdR	<i>Les États membres présents dans le pays sont activement impliqués dans le processus FdR</i>	<p>Une mission de la Facilité pour les feuilles de route société civile (gérée par DEVCO A5) s’est tenue en deux phases. Une première mission exploratoire du 14 au 24 juin 2017, afin de réaliser une analyse synthétique des enjeux et caractéristiques de la société civile centrafricaine. Une deuxième mission a eu lieu du 5 au 22 septembre 2017 afin d’appuyer la DUE dans l’élaboration de cette FdR et réfléchir aux pistes de réflexion sur l’identification du Programme OSC 11^{ème} FED (EUR 4M).</p> <p>Plusieurs réunions ont été organisées avec les représentants des EM, la France et l’Italie afin d’harmoniser les visions, examiner ensemble comment créer des synergies et réfléchir conjointement à un nombre limité de priorités globales et spécifiques ainsi que les actions pour la mise en œuvre de cette FdR (2019-2021).</p> <p>Deux réunions de partage du draft de feuille de route avec Organisations de la Société civile (national et ONG internationales sur place) ont été organisés le 23 et le 29 novembre 2017. Un total de 25 Organisations y compris l’AFD, le bureau de la Coopération Italienne ont participé.</p> <p>Lors des consultations pour l’identification des axes prioritaires de cette FdR, les EM ont indiqué leur volonté de travailler ensemble.</p>
Niveau des consultations tenues avec les OSC au sujet de la FdR	<i>La FdR implique des consultations avec un large éventail d’OSC locales</i>	Des entretiens et plusieurs groupes de travail se sont tenus avec les principales plateformes, organisations faitières ONG locales, ainsi qu’avec de nombreuses ONGI, des personnes ressources, des centres de recherche universitaire et centres de formation, etc.
Complémentarité de la FdR vis-à-vis des processus de l’UE et d’autres PDD.	<i>La FdR est complémentaire de la Stratégie de développement des ressources humaines et de la démocratie, de l’approche fondée sur le droit et du Plan d’action sur le genre</i>	<p>Pendant la mission, une réunion a eu lieu avec la section politique afin d’assurer la cohérence avec la stratégie pays des droits humains</p> <p>Le plan d’action genre sera prochainement réalisé et assurera aussi une cohérence et complémentarité avec la FdR.</p>

INDICATEURS DE RÉSULTATS		
PRIORITÉS ET PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS*	SOURCES DE VÉRIFICATION
PRIORITÉ GLOBALE 1: Promouvoir un environnement de travail propice y compris l'harmonisation et la modernisation du cadre légal et institutionnel		
1.1 Le partenariat effectif entre l'État et la société civile est ancré dans un cadre légal et institutionnel approprié.	<ul style="list-style-type: none"> - Un séminaire de recentrage du concept et composantes de la Société civile est organisé - Nombre et qualité des propositions d'amendements du cadre juridique effectivement adoptées avec la participation active de la SC centrafricaine. - Nombre et qualité des actions visant la vulgarisation et la mise en œuvre du nouveau cadre légal - Nombre d'actions financées par l'UE visant à renforcer les capacités des structures étatiques (DAPA, SPONG) en ce qui concerne l'enregistrement des OSC et la coordination de ses activités en matière de suivi et d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de propositions d'une nouvelle loi d'association, d'un décret d'application de la nouvelle loi des ONG - Journal officiel - Compte rendu des travaux parlementaires - Rapports du programme appui OSC (11^{ème} FED) - Rapport du programme Réconciliation_Fonds Békou - Médias (journaux, TV, radio, etc.)
PRIORITÉ GLOBALE 2: Développer une culture citoyenne (basée sur des droits et des obligations) et un dialogue constructif sur les questions liées à la cohésion sociale et la consolidation de la paix		
2.1 Améliorer la participation des citoyens à la vie publique (éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique)	<p>Nombre d'actions financées par l'UE visant à renforcer:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'information et la sensibilisation des citoyens centrafricains sur leurs droits fondamentaux et leurs obligations dans une société démocratique. - les capacités d'OSC actives dans la promotion et le protection des droits de l'homme - l'engagement des citoyens (par le biais d'OSC) dans la vie publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du programme appui aux OSC 11^{ème} FED. - Évaluation à mi-parcours du programme OSC 11^{ème} FED. - Rapports projets IEDDH - Suivi des indicateurs définis dans le cadre de « Appui budgétaire sectoriel ciblé : Éducation » - Débats/articles dans les médias
2.2 Soutenir la société civile dans ses efforts pour la consolidation de la cohésion sociale et la paix	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions financées par l'UE visant à renforcer les capacités d'OSC centrafricaines actives dans la promotion du dialogue intercommunautaire et interreligieux autour d'enjeux liés à la cohésion sociale, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble et la consolidation de la paix. .La réconciliation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du programme appui aux OSC 11^{ème} FED. - Évaluation à mi-parcours du programme OSC 11^{ème} FED.

	<p>nationale est un résultat d'un grand travail de sensibilisation et aussi du traitement du passé par la libération de la parole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes atteintes par les activités d'information et sensibilisation sur la promotion du dialogue autour d'enjeux liés à la gouvernance, la cohésion sociale et la consolidation de la paix. - Existence de nouveaux espaces multi-acteurs pour un dialogue sur les questions liées au dialogue interculturel, interreligieux et intercommunautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuels de activités de l'Alliance française - Rapports Fonds Bêkou_ réconciliation - Débats/articles dans les médias
PRIORITÉ GLOBALE 3: Renforcer une participation effective des OSC dans la mise en œuvre et le suivi des trois piliers du RCPCA ainsi que dans la transparence budgétaire dans les secteurs d'appui de l'UE et ses EM		
<p>3.1 Améliorer la participation effective des OSC aux cadres et mécanismes existants de dialogue État-société civile à l'échelle nationale (notamment le suivi des politiques sectorielles dans le cadre des trois piliers du RCPCA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une cartographie/mapping des interventions des OSC est élaborée et publiée - Nombre de politiques reflétant des contributions de la part des OSC. - Nombre d'OSC en mesure d'exercer une influence grandissante et visible sur la scène nationale (contribution à l'élaboration des politiques sectorielles nationales, débat de société). - Nouveaux espaces de dialogue fonctionnels existantes entre OSC/ONGI/PTF - dans chaque groupe sectoriel et Pilier du RCPCA au moins une Plateforme des OSC est intégré et participe activement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du programme appui aux OSC 11^{ème} FED. - Compte rendu des revues sectorielles dans le cadre stratégique de suivi du RCPCA - Processus de suivi du RCPCA - listes des OSC invitées aux cadres de concertation (groupes sectoriels/clusters), listes de présences, compte rendu des réunions. - Rapports de suivi de projets sous le Fonds Bêkou_ sur la participation transversale des OSC dans les différents secteurs (Agriculture/Santé/Sécurité alimentaire/ Eau/ Protection sociale) - Débats/articles dans les médias. - Rapports des réunions sectorielles et de

		coordination des Piliers du RCPCA
3.2 Renforcer la société civile pour améliorer la transparence de la gestion des finances publiques et lutter contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'initiatives appuyées par l'UE/EM qui visent à renforcer les capacités des OSC qui participent activement aux mécanismes de reddition de comptes publics (reddition des comptes, transparence budgétaire, etc.) au niveau local et national. - Nombre d'OSC dont les capacités en matière de suivi du processus budgétaire sont renforcées (leur expertise est reconnue et utilisée par les pouvoirs publics, notamment par l'Assemblée Nationale). - Nombre d'actions visant la facilitation et l'appui de coalitions multi-acteurs (avec le secteur privé et le monde académique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels des organisations impliquées - Comptes rendu des sessions parlementaires - Rapport de suivi des appuis budgétaires - Débats/articles dans les médias - Rapports projets du programme appui à la Gouvernance/ RSS su 11^e FED
PRIORITÉ GLOBALE 4: la société civile contribue à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base, au développement économique et social inclusif et une meilleure gestion des ressources naturelles au niveau local		

<p>4.1 Appui à la construction et à la gestion de l'espace public suivant une logique multi-acteurs de gouvernance locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de mécanismes de concertation sur le développement local identifiés et élaborés de manière concertée. - Nombre d'actions de développement, issues d'un consensus multi-acteurs (autorités locales, autorités traditionnelles et OSC) et aboutissant à d'autres modes de gestion des affaires locales qui sont exécutés, tout en capitalisant les leçons d'expérience. - Nombre d'actions visant le renforcement de l'engagement de femmes et de jeunes (par le biais d'OSC) dans la vie publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des projets programmes thématique OSC&AL – Rapport des projets financés sous le Fonds de solidarité prioritaire innovant (FSPI) (France) - Rapports projets Fonds Bèkou Développement rural (agropastoral/développement communautaire), sécurité alimentaire, projet de réhabilitation urbaine (THIMO) - Rapport Programme Eau pour la Vie (P-PEV) - Rapport Projet d'appui au secteur entretien routier (PASER)
<p>4.2 Dans les zones les plus vulnérables, les OSC participent dans l'amélioration de l'accès des services de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets promus par des OSC, notamment de femmes et de jeunes, mis en œuvre. - Nombre des plans communaux de développement ou la Société civile a participé à la rédaction et au suivi avec les autorités locales - Niveau d'amélioration des compétences et de la structuration des OSC dans les secteurs sociaux, notamment via des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports projets ECHO couvrant l'accès aux soins de santé, l'aide alimentaire/nutritionnelle, distribution d'eau potable, services d'assainissement, etc.)
<p>4.3 La société civile contribue à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et qualité d'actions financés par l'UE visant à permettre les OSC de renforcer les connaissances des populations sur les dispositions de la loi forestière et sur les enjeux de la gouvernance des ressources naturelles (ainsi que d'assurer notamment le suivi de l'Accord APV-FLEGT entre l'UE et la RCA) ; - Nombre et qualité d'actions financés par l'UE visant à permettre les OSC d'intervenir dans le domaine de la gouvernance des industries extractives (ainsi que de documenter les enjeux de l'extraction minière en terme de développement) ; - Nombre et qualité d'actions financés par l'UE visant à permettre les OSC à participer activement à la réforme du code foncier et d'assurer la prise 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport du Programme Appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire FLEGT (<i>Forest Law Enforcement Governance and Trade</i>) -

	en compte des populations rurales, notamment autochtones, tout en prévenant le phénomène d'accaparement des terres.	-
PRIORITÉ GLOBALE 5: Renforcement des capacités des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs crédibles de développement		
Développer les capacités organisationnelles, techniques et de proposition des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs capables et crédibles.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un diagnostic sur l'offre existante de renforcement de capacités y compris l'identification des opérateurs potentiels - Existence d'une étude de faisabilité participative de la mise en place d'un mécanisme durable de renforcement de capacités et d'accompagnement de proximité des OSC - Nombre d'OSC financées par l'UE qui mettent en place des mécanismes de gouvernance interne leur permettant d'être davantage crédibles, représentatives et légitimes dans leurs actions et leur interaction avec les autorités. - Niveau de connaissance de la part de l'UE/EM des OSC capables d'influencer la gouvernance et performance de la société civile dans les politiques sectorielles (RCPCA). Les OSC identifiées sont renforcées dans leurs capacités d'action. - Nombre de documents d'analyse/suivi/contribution concernant les politiques publiques produits par des OSC et issus d'actions financées par l'UE/EM. - Nombre de coalitions multi-acteurs OSC-monde académique / recherche émergent sur des enjeux concrets (gestion des ressources naturelles, suivi des processus budgétaires, etc.) et issues d'actions financées par l'UE/EM. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du programme appui aux OSC 11^{ème} FED. - Rapports des opérateurs de formation partenaires - Rapport de l'étude de faisabilité d'un mécanisme durable de renforcement des capacités